

Le gouvernement fédéral aurait dû avoir le courage d'interdire totalement l'utilisation de l'alachlore. S'il l'avait fait, il aurait bien défendu le Canada. Mais il a préféré fermer les yeux, tout comme il l'a fait récemment à propos des dangers que présente l'agent de conservation du bois appelé BPC.

Enfin, je me demande si on voudrait bien révéler aux députés quel herbicide on a répandu sur les pelouses du Parlement et pourquoi on a jugé bon de le faire. Ces vilaines petites affiches jaunes, tout comme l'herbicide lui-même, ne sont guère de nature à améliorer l'image que les Canadiens se font de la colline du Parlement.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE SUCCÈS DES NÉGOCIATIONS SUR LES PRODUITS DE LA FOURRURE AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, des félicitations s'imposent à l'endroit du ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) et son équipe de négociateurs qui ont réussi à persuader la Communauté économique européenne de ne pas imposer la hausse des droits tarifaires dont elle menaçait de frapper les produits canadiens de la fourrure.

La hausse envisagée, qui aurait fait passer les droits d'importation de 7 p. 100 à 24 p. 100, aurait eu des répercussions désastreuses sur l'industrie canadienne de la fourrure dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à 650 millions de dollars. Nous ne devons toutefois pas oublier que ce répit ne durera que jusqu'en novembre, lorsque les quotas d'importation de la chaussure doivent expirer. Si le Canada impose de façon non réaliste des quotas renouvelés, la Communauté européenne usera sans doute encore une fois de représailles contre nos producteurs de fourrure.

Le ministre du Commerce extérieur ne doit donc pas se reposer sur ses lauriers bien mérités, mais renouveler ses efforts pour garder le marché européen ouvert en permanence aux fourrures canadiennes.

* * *

LES FINANCES

PRÉVISIONS CONCERNANT LE BUDGET

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, aujourd'hui, le 23 mai 1985, sera un jour dont se rappelleront longtemps les Canadiens aussi bien à faibles revenus qu'à revenus moyens. A 16 h 30, le ministre des Finances (M. Wilson) assénera à ces Canadiens un budget massue. C'est le même genre de budget qui avait provoqué la chute des conservateurs en 1979. Aujourd'hui, pour la première fois, le gouvernement conservateur actuel dévoilera son vrai visage aux Canadiens car ces derniers verront le premier ministre (M. Mulroney) céder à ses amis des grandes entreprises qui seront les véritables bénéficiaires du budget Wilson.

[Français]

Monsieur le Président, je sympathise avec les Canadiens qui verront leur vie bouleversée par ce budget: les personnes âgées,

Article 21 du Règlement

les agriculteurs, les travailleurs qui prendront de leur argent pour remplir les coffres des grosses compagnies qui appuient les conservateurs. Les répercussions de ce budget reviendront hanter ce gouvernement qui a toujours jeté le blâme sur le gouvernement antérieur pour sa propre incompétence.

J'encourage tous les Canadiens, monsieur le Président, à s'acheter des souliers aujourd'hui parce que seul le ministre des Finances (M. Wilson) aura assez de fonds pour s'en acheter demain.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LE DÉBUT DE LA RÉALISATION D'UNE USINE DE PAPIER AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. W. R. Bud Jardine (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, mardi était une journée historique pour la Miramichi, la région que j'ai l'honneur de représenter. Un rêve vieux de quarante ans s'est réalisé lorsque le ministre d'État aux Forêts (M. Merrithew) a participé à une cérémonie du premier coup de bêche qui a marqué le début de la réalisation d'un projet d'usine de papier de 360 millions.

Des voix: Bravo!

M. Jardine: Pour reprendre les propos du ministre, c'était un des jours les plus importants de l'histoire du Nouveau-Brunswick et surtout de la Miramichi.

Cette usine contribuera à stabiliser l'emploi pour plus de 1,600 travailleurs d'usine de papier et travailleurs forestiers; elle produira 1,000 années-personnes d'emploi pendant la phase de la construction et elle créera 125 nouveaux emplois permanents.

C'est un excellent exemple de coopération constructive entre le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens), la province et le secteur privé, pour apporter au pays ce dont il a besoin—des emplois, des emplois et encore des emplois.

* * *

LE CANADIEN PACIFIQUE

LES BONS DE CIRCULATION DES EMPLOYÉS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, depuis une centaine d'années, depuis le début de la construction des chemins de fer au Canada, il existe une entente écrite ou tacite entre les travailleurs ferroviaires et la direction des chemins de fer permettant aux premiers d'utiliser des bons de circulation pour voyager à l'intérieur du réseau ferroviaire. Cet avantage s'est trouvé réduit par la suppression graduelle de services-voyageurs.

Récemment, le CN a conclu avec ses employés une entente visant à perpétuer la tradition des bons de circulation. Malheureusement, le CP—cette pauvre société à qui les Canadiens ont donné des centaines de millions de dollars—s'oppose toujours à ce genre d'entente.